

vivre ensemble

LETTRE D'INFORMATION DE LA MAIRIE

N ° 1 9 4 ■ JUILLET-AOÛT 2018

VILLAGE DE
SAINTE JEAN
DE MOIRANS

Permanences

• CCAS

Rappel : la permanence du CCAS a lieu le **lundi** toute la journée en mairie de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

• Police municipale

La police municipale tient une permanence le **mercredi de 9 h à 11 h 30** en mairie, sans rendez-vous.

Exposition à la bibliothèque

Une exposition sur l'immigration italienne a lieu à la bibliothèque **jusqu'au 15 juillet**. Des permanences sont organisées :

- lundi et mercredi : 16 h à 18 h
- vendredi : 10 h à 12 h et de 16 h à 19 h
- samedi : 10 h à 12 h

Pharmacie

La pharmacie sera ouverte durant tout l'été. Les horaires du 16 juillet au 18 août changeront pour s'adapter aux vacances et à la chaleur : de 8 h 30 à 12 h et de 15 h à 19 h.

*La municipalité souhaite un bel été
à l'ensemble des Saint-Jennais*

PERIODE ESTIVALE

Ouverture des services municipaux

- **Etat civil** : La mairie sera ouverte du lundi au vendredi et les samedis 7 et 21 juillet, 4 août, aux horaires habituels.
- **Agence postale communale** : L'agence postale communale sera fermée du 7 au 27 août inclus. Durant cette période de fermeture, vos plis recommandés ou colis seront à retirer au bureau de poste de Moirans.

Voyage à Frossasco

Venez participer à la fête de Frossasco (Italie), dans le cadre du jumelage les **4 et 5 août**. Un car est mis à disposition. Réservez vite vos places à l'accueil de la mairie.

Opération tranquillité vacances

Vous partez en vacances ? Prévenez la police municipale afin qu'elle puisse surveiller votre domicile au cours de ses patrouilles quotidiennes. Remplissez le formulaire téléchargeable sur le site internet de la mairie et adressez-le à la Police Municipale.

Tél : 09 67 24 23 55. Courriel : p.municipale@coublevie.fr

LINKY

Informations

De fausses rumeurs circulent sur les compteurs Linky et la position de la municipalité. Nous avons refusé de retirer la délibération prise le 12 avril 2018 et Madame Le Maire a pris un arrêté complémentaire. Plus d'informations à suivre sur le site internet de la commune et à l'accueil de la mairie.

EN BREF

Récompenses sportives

La cérémonie aura lieu le **14 septembre à 18 h 30** au centre socio-culturel.

.....

Médailleurs du travail

Une réception sera organisée en leur honneur le **samedi 15 septembre à 10 h 30**. Les récipiendaires recevront une invitation d'ici fin juillet. S'ils ne l'ont pas reçue à cette date, nous les prions de se faire connaître en mairie.

.....

Nouveaux arrivants et bébés de l'année

Une réception aura lieu le **samedi 15 septembre à 10 h 30** pour fêter votre arrivée sur la commune et celle des bébés de l'année.

.....

Forum des associations

Le forum des associations se tiendra le **samedi 15 septembre à partir de 13 h 30** au centre socio-culturel. Toutes les associations locales seront là pour vous présenter leurs activités et vous permettre de vous inscrire pour la saison 2018-2019.

CONSEIL MUNICIPAL

Retour sur la dernière séance

Lors du conseil municipal du **31 mai**, les élus ont pris les délibérations suivantes :

- Signature d'une convention avec l'AREA
- Changement de lieu de célébration d'un mariage
- Commissions municipales – désignation d'un membre
- Conseil d'administration du CCAS – désignation d'un membre
- Répartition intercommunale des charges des écoles publiques – commune de Rives
- Signature d'une convention avec la Préfecture de l'Isère pour la télétransmission des actes
- Vote d'une décision modificative
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à la Maison Pour Tous
- Prise de parts dans le capital de BUXIA ENERGIES

Retrouvez le texte intégral sur le site internet de la mairie.

.....

SANTÉ

Mutuelle communale

Depuis la mise en place de cette offre de mutuelle communale, plusieurs personnes ont souscrit à "Ma mutuelle communale, ma santé" avec une baisse de leur cotisation par rapport à celle qu'ils avaient auparavant, en étant même mieux protégés ! Nous vous invitons à prendre contact au 05 64 10 00 48 avec le délégué : cela ne vous engage en rien et peut être intéressant pour vos finances !

.....

ETAT CIVIL

Bienvenue à

- Meylane Hmoudi née le 2 juin
 - Clément Siaud né le 11 juin
 - June Zogheib née le 13 juin
 - Tom Courtine né le 16 juin
-

PATRIMOINE

Le passé de Saint-Jean-de-Moirans en photographies de l'époque

Nous vous sollicitons pour alimenter en photographies les deux événements ci-dessous :

- Dans le cadre des journées du patrimoine : Café patrimoine du **dimanche 16 septembre 2018 à Saint-Jean-de-Moirans** :
 - Des photos des belles demeures ou habitats traditionnels du passé (fermes en activité par exemple)
 - Des photos des devantures et intérieurs des nombreux bars et cafés de Saint-Jean
- Commémoration Centenaire du **11 novembre 2018** :
 - Toutes photos de Saint-Jean des années 1914/1918

Méthodes d'envoi des photos :

- Envoi par mail des photos scannées à l'adresse suivante : mairie@st-jean-de-moirans.fr
- Remise en mairie des photos qui seront scannées en mairie et rendues dans les 48 heures.

PETITE ENFANCE

Crèche des P'tits Loups

Il reste des places vacantes dans la structure pour des enfants de plus de 20 mois à la rentrée de septembre. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous adresser à la directrice, Julie Canova, par email : crechelesptitsloups38@gmail.com.

CIVISME

Divagation de chiens

Est considéré comme divaguant, tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable, d'une distance de plus de cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est considéré comme en état de divagation.

Tout chien en état de divagation sera conduit en fourrière.

Il sera alors identifié, notamment par le collier où doivent figurer le nom et l'adresse de son maître. Le gestionnaire de la fourrière recherche dans les plus brefs délais le propriétaire de l'animal. Les animaux ne pourront en tout état de cause être restitués à leur maître qu'après paiement des frais de fourrière ou d'une amende forfaitaire en cas de non paiement de ces frais.

Contact : Police Municipale : 09 67 24 23 55.

PREVENTION

Le moustique tigre est dans nos régions

Pour prévenir la prolifération des moustiques en général et du moustique tigre en particulier, vecteur de maladies graves, un principe général est de supprimer les eaux stagnantes où pondent les femelles et se développent les larves. Quelques exemples :

- videz les soucoupes de pots de fleur, les seaux et arrosoirs, arrosez vos plantations sans laisser d'eau apparente,
- changez régulièrement l'eau des gamelles de vos animaux de compagnie et des baignoires à oiseaux,
- recouvrez vos réserves d'eau, vos citernes pluviales,
- rentrez à l'intérieur de votre garage ou votre habitation les objets dans lesquels l'eau peut s'accumuler ou bien retournez-les (brouettes,...),
- nettoyez vos gouttières régulièrement afin que l'eau s'écoule complètement,
- bâchez les piscines quand la filtration est arrêtée...

vivre ensemble

AGENDA ■ JUILLET - AOÛT 2018

VILLAGE DE SAINT JEAN DE MORNAY

- **Kermesse de l'Ass. "St-Jean Baptiste"**
1^{er} juillet
- **Collecte de sang**
2 juillet de 16 h 30 à 19 h 30 au Centre socio-culturel
- **Ouverture de la Mairie**
7 juillet de 9 h à 12 h
- **Ouverture de la Mairie**
21 juillet de 9 h à 12 h
- **Permanence des élus**
28 juillet de 9 h à 12 h en Mairie sans rdv
- **Ouverture de la Mairie**
4 août de 9 h à 12 h
- **Permanence des élus**
1^{er} septembre de 9 h à 12 h en Mairie sans rdv
- **Ouverture de la Mairie**
8 septembre de 9 h à 12 h
- **Récompenses sportives**
14 septembre à 18 h 30 au centre socio-culturel
- **Permanence des élus**
15 septembre de 9 h à 12 h en Mairie sans rdv
- **Nouveaux arrivants et bébés de l'année**
15 septembre à 10 h 30 au centre socio-culturel
- **Médailles du travail**
15 septembre à 10 h 30 au centre socio-culturel
- **Forum des associations**
15 septembre à 13 h 30 au centre socio-culturel
- **Café patrimoine**
16 septembre
- **Ouverture de la Mairie**
22 septembre de 9 h à 12 h
- **Collecte de sang**
24 septembre de 16 h 30 à 19 h 30 au Centre socio-culturel
- **Permanence des élus**
29 septembre de 9 h à 12 h en Mairie sans rdv
- **Apéro lecture**
6 octobre à 9 h à la bibliothèque
- **Thé dansant**
7 octobre - inscription à 13 h 30
- **Expo d'art**
19, 20 et 21 octobre

Le prochain "Vivre ensemble" paraîtra début septembre. Faites parvenir vos articles avant le 15 août.

Directeur de la publication : L. Béthune
Rédaction, conception, création :
Commission Communication
Impression : Mairie
Dépôt légal en préfecture : n°37/01/presse

A découper selon les pointillés et à conserver pour avoir les informations utiles de la Mairie et l'Agenda de juillet - août

info services

JUILLET - AOUT 2018

VILLAGE DE
SAINTE JEAN
DE MOIRANS

Numéros d'urgence

Samu : 15
Police secours / gendarmerie : 17
Pompiers : 18
N° général : 112
Police municipale : 09 67 24 23 55

Mairie

Tél : 04 76 35 32 57
Mél : mairie@st-jean-de-moirans.fr
web : www.st-jean-de-moirans.fr

Retrouvez-nous également sur notre page Facebook :
Saint Jean de Moirans - Page de la Commune

Médecin de garde

En cas d'urgence le week-end et les jours fériés, faites le 15 pour obtenir les coordonnées du médecin généraliste de garde.

Tous les soirs, de 20 h à 24 h, un médecin de garde est présent à l'hôpital de Voiron, à côté du service des urgences.

Pharmacie

Cécile CHADUC

146 Ch. de l'Île Verte - Tél : 04 76 35 37 48

En dehors des heures ouvrables et le dimanche, composez le 3915.

Professionnels de la santé

- **Marc CHASSIGNEUX** • Médecin généraliste
167 Chemin de la Tençon - Tél : 04 76 35 38 90
- **Christiane COPPEY** • Médecin généraliste, acupuncteur, homéopathe
Rue du 8 mai 1945 - Tél : 04 76 35 41 88
- **Karine LIMOUSIN** • Infirmière
63 Ch. des Marronniers
Tél : 04 76 07 84 16 - 06 17 42 72 58
- **Patrick COUINET** • Dentiste
Rue du 8 mai 1945 - Tél : 04 76 35 42 90
- **Julia LAUTER, Stéphanie MOLLE, Florent OLIVA, Emilie PAILLOT**
Masseurs Kinésithérapeutes
63 Ch. des Marronniers - Tél : 04 76 67 32 71
- **Laure BALDACCHINO** • Orthophoniste
63 Ch. des Marronniers - Tél : 04 76 67 33 58
- **Grégory FAGOT** • Ostéopathe
63 Ch. des Marronniers - Tél : 04 76 07 74 17
- **Ana TABARES** • Pédicure, podologue
63 Ch. des Marronniers - Tél : 04 76 35 30 94
- **Frédéric SALGUES** • Réflexologie
70 Av. Marie Fourcade - Tél : 06 32 71 26 41
- **Nicolas PARATORE** • Psychologue
69 Ch. du Monnet - Tél : 06 16 07 57 90

Marché

Le marché a lieu tous les mardis et vendredis de 7 h 30 à 13 h sur la Place du Champ de Mars.

Maison Pour Tous

Renseignements et inscriptions auprès du secrétariat de la MPT

Tél : 04 76 35 30 09 • <http://moupette.wix.com/mptstjean>

■ L'été 2018 au Centre de Loisirs de la MPT !

Le centre aéré, ouvert aux enfants de 3 ans (si scolarisés) à 11 ans est ouvert du lundi 09 juillet au vendredi 03 août à l'école et du lundi 27 août au vendredi 31 août à la MPT.

Le programme est disponible sur le site de la MPT avec des semaines à thèmes à découvrir... Tarifs selon le quotient familial. Renseignements et inscriptions auprès de la MPT et sur notre site avec les bulletins d'inscription téléchargeables. L'inscription est validée en passant très vite début juillet à la MPT avec votre règlement pour la période de juillet et avant le mercredi 25 juillet pour la période de fin août. Selon les places disponibles...

Les stages : « poterie » du 10 au 13 juillet pour les 7-8 ans, « capoeira » du 16 au 20 juillet pour les 8-11 ans. N'hésitez pas, il reste de la place...

Un mini camp pour les 7-8 ans, du 23 au 24 juillet (2 jours et une nuit) au Centaure de Réaumont.

Le camp à la mer à Palavas les Flots pour les 9-12 ans du 09 au 13 juillet et le séjour ados 12-17 ans découverte du 27 juillet au 05 août en Italie à Frossasco, dans le cadre des 20 ans du jumelage entre nos 2 villages, affichent complets !

■ Projet « Hommage aux poilus Saint-Jeannais et environs »

Le 11 novembre de cette année, nous célébrerons le 100^{ème} anniversaire de la fin de la 1^{ère} Guerre Mondiale. La municipalité de Saint-Jean et la MPT ont décidé de donner un peu plus d'éclat à cette commémoration. Un projet d'envergure s'organise en étroite collaboration avec les écoles primaires de Saint-Jean et d'autres associations.

Au programme qui se déroulera sur 4 jours entre le 8 et le 11 novembre : des pièces de théâtre, une conférence sur « les femmes de l'arrière » par son auteure, des chants par les élèves des deux écoles, des expositions...

La MPT est largement impliquée avec son atelier « couture-loisirs », la section « théâtre enfants », la section « musique », le centre de loisirs...

Nous recherchons auprès des familles, qui auraient eu un aïeul combattant, des documents qu'ils pourraient prêter : lettres, photos, médailles, vêtements, objets divers. Ils seront exposés sous vitrine. Nous contacter.

Le programme plus détaillé sera diffusé dès le prochain VE, à la rentrée... et dans le Moupette, mais reprenez-en déjà les dates : du 8 au 11 novembre.

■ Infos sections...

Rendez-vous au Forum des Associations le **samedi 15 septembre de 13 h 30 à 17 h** au centre socioculturel. Comme chaque année, les sections proposeront leurs activités et prendront les inscriptions pour la prochaine saison. Pour les nouveaux Saint-Jeannais et pour avoir une idée de ce qui existe déjà à la MPT, consultez son site internet : <http://moupette.wix.com/mptstjean>

Le programme complet des activités sera mis à jour courant juillet sur le site et paraîtra dans le Moupette de septembre.

Rappel : un certificat médical est obligatoire pour la pratique du badminton, de la gym tonique, du step et de la zumba. Merci de le prévoir lors de l'inscription en septembre.

De nouvelles sections verront le jour à la rentrée si le nombre d'adhérents est suffisant. Ainsi, la section « italien » envisage d'ouvrir un cours de « conversation » le mercredi soir, à confirmer.

En attendant le plaisir de vous revoir parmi nous, toute l'équipe de la MPT vous souhaite de Bonnes Vacances !